

**Formation en
présentiel et distanciel**

**156 heures d'enseignement
Du 06/01/2022 au 10/11/2022**

**TARIF
4200 €**

PRESENTATION

Le DIU EXACT permet de répondre à un besoin de formation ciblé sur l'accidentologie et sur la traumatologie qui en découle. Il couvre un large éventail dans l'analyse de l'accident : recueil de données sur site, analyse méthodologique de l'accident, analyse du choc, approches traumatologiques, juridiques, retour d'expérience, etc.

Cette formation vise un public de professionnels dont la mission est de comprendre les causes et les processus d'un accident, tels que les magistrats, avocats, services d'ordre et de secours, assureurs, experts automobiles, responsables et formateurs en sécurité, chargés de mission sécurité de l'état, gestionnaires de réseaux, professionnels de la santé, ...

OBJECTIF GENERAL

Les accidents, qu'ils soient de la voie publique, de la vie courante ou du sport représentent un enjeu de santé publique majeur et doivent fréquemment être étudiés pour des raisons très diverses, telles que la recherche de la vérité lors d'un accident, la nécessité de sécuriser des installations, ou encore, la formation et la sensibilisation de personnes à des risques d'accidents spécifiques. La formation continue proposée dans ce DIU répond ainsi à une demande croissante de la part de magistrats, d'experts automobiles ou de responsables sécurité par exemple qui recherchent une formation garantissant la qualité d'une expertise en accidentologie et en traumatologie.

Le DIU repose sur une approche fortement multidisciplinaire (biomécanique, sciences humaines, sciences de la santé, sciences pour l'ingénieur, etc.) accessible à un public très large de par sa pédagogie et son opérationnalité : théorie de l'accident, conception multicausale, approche systémique, technique de recueil de données, anatomie, biomécanique, réglementation et responsabilités juridiques, méthodes d'évaluation, méthodologie de retour d'expérience, cas pratique, applications concrètes, visites de sites (centre de crash test et d'expérimentation biomécanique, laboratoire d'accidentologie, simulateur d'urgence extra hospitalière, plateforme technique de simulation d'accident...), etc.

La formation s'articulera autour de six modules de compétences complétés par un travail personnel encadré (voir Contenu de la formation). Elle sera assurée par une équipe de chercheurs experts et d'enseignants-chercheurs spécialisés, issus de disciplines variées mais complémentaires sur cette thématique. Elle s'appuiera sur deux universités reconnues pour la qualité de leurs enseignements : l'Université Gustave Eiffel et Aix-Marseille Université et sur des interventions de personnels de l'ENSOSP*, l'IRCGN**, le CREA*** ...

COMPETENCES ACQUISES A L'ISSUE DE LA FORMATION

- Comprendre les mécanismes d'accidents
- Savoir réaliser un recueil d'accident / savoir lire une scène d'accident
- Être capable d'identifier des mécanismes de blessures
- Acquérir les compétences juridiques de base nécessaires à l'activité professionnelle
- Savoir formuler des hypothèses d'accident et les valider
- Appliquer ses connaissances à des cas réels d'accidents dans différents contextes
- Savoir capitaliser ses connaissances dans le cadre d'un travail personnel encadré

DEROULEMENT PEDAGOGIQUE ET CONTRÔLE D'ASSIDUITE

Cette formation d'un volume total de 156h s'effectuera en présentiel (56h), en distanciel (60h) et 40h de travail personnel encadré dont 4h en présence d'un tuteur.

En présentiel, les activités suivantes seront proposées : Cours magistraux et Travaux dirigés, Organisation de visites de sites, Évaluation des modules, Présentation des travaux personnels encadrés.

Modalité de contrôle d'assiduité : feuille d'émargement à la demi-journée.

TYPE D'ACTION DE FORMATION

Cours magistraux, TD, travail personnel encadré, ateliers/visites de terrain

PUBLIC VISÉ

La formation vise un large public, travaillant, évaluant ou évoluant dans le domaine de l'accident. Les participants peuvent être issus de la fonction publique, du monde associatif ou de l'entreprise.

CONDITIONS D'ACCES ET PRE-REQUIS

Niveau Licence ou équivalent ou justifier d'une expérience professionnelle dans le domaine.

Le candidat pourra avoir une activité professionnelle et des responsabilités (ou projet) en relation avec l'accidentologie et/ou la traumatologie ou justifiant d'une formation dans le domaine.

LIEUX DE FORMATION

Aix-en-Provence, Marseille, Salon-de-Provence, Vitrolles

MODALITE D'EVALUATION

Chaque module fera l'objet d'une évaluation courte, spécifique et adaptée (QCM et questions ouvertes), lors des sessions en présentiel.

Le travail personnel encadré consistera à analyser et documenter de manière encadrée une problématique en accidentologie et/ou traumatologie de son choix (après validation par un responsable pédagogique).

Un rapport écrit et une soutenance orale seront évalués par un jury (responsable pédagogique et commission de formation).

DEROULEMENT FOAD

L'outil utilisé pour les enseignements à distance sera l'outil « Zoom » et en cas de problème technique, les participants auront accès aux documents via un espace partagé et pourront suivre les cours via une centrale téléphonique.

*École Nationale Supérieure des Officiers de Sapeurs-Pompiers, **Institut de Recherche Criminelle de la Gendarmerie Nationale,

***Centre de Recherche de l'École de l'Air

Du 6 janvier au 10 novembre 2022

MODULE 1 : Comprendre les mécanismes d'accidents (27h)	Présentation de la formation ; définition de l'accident, du presque-accident et de l'incident ; la multidisciplinarité pour analyser et expliquer l'accident ; conceptions multicausales ; approche systémique ; les composantes d'un accident ; outils de reconstruction cinématique. Illustrations par des cas d'accidents.	Travail personnel encadré : Capitaliser ses connaissances (40h) Enquête et compte rendu d'un cas d'étude en lien avec une problématique personnelle, définition d'une stratégie de réponse
MODULE 2 : Savoir réaliser un recueil d'accident / savoir lire une scène (18h)	Recueil de données sur la composante humaine (l'entretien semi-directif avec des impliqués, données médicales...); techniques (éléments factuels sur la scène, sur un véhicule); numériques (vidéos, smartphones, boîtiers enregistreurs, ...); techniques de mesure, etc. Construction d'un outil permettant de rassembler ; référencer et relier l'ensemble des éléments recueillis.	
MODULE 3 : Être capable d'identifier des mécanismes de blessures (22h)	Rappels anatomiques, types de blessures, mécanismes de blessures (cisaillement, flexion...); mise en relation impact/blessures (épidémiologie, statistique); seuil lésionnel/tolérance du corps humain ; médecine légale ; sensibilisation aux outils de simulation numérique ; etc.	
MODULE 4 : Acquérir les compétences juridiques de base nécessaires à l'activité professionnelle (19h)	Évolution de la réglementation technique des véhicules et des règles de circulation routière face à l'intégration des nouvelles technologies (véhicules connectés, automatisés, enregistreurs embarqués, systèmes de transport intelligents, notion de conducteur) ; rapports de la réglementation avec la normalisation ; responsabilités civiles, administratives et pénales, notamment en cas de dommages aux personnes ; médecine légale ; aspects juridiques relatifs à la collecte et au traitement de données personnelles des utilisateurs.	
MODULE 5 : Savoir formuler des hypothèses d'accident et les valider (18h)	Outils et méthodes d'évaluation des actions de politiques sécurité routière / action et prévention ; méthodologie de retour d'expérience d'accident et d'incident ; méthode expérimentale ; plan de recherche (inférentiel / corrélational) ; isolation/corrélation de variables ; etc.	
MODULE 6 : Comprendre comment appliquer ses connaissances à des cas réels d'accidents dans différents contextes (12h)	L'accident de la route ; L'accident du sport ; L'accident domestique ; Savoir mener et interpréter un retour d'expérience ...	

Taille des groupes : Effectif minimum requis

>> [Dossier de candidature téléchargeable](#)

En partenariat avec :

